



RAPPORT DE CORRECTION

Epreuve à option

Littérature et philosophie

(Coefficient 2)

Pour cette quatrième session, un texte littéraire et un texte philosophique ont été proposés aux candidats, en accord avec le libellé de l'épreuve, qu'on rappelle ci-dessous :

« L'épreuve consiste en un commentaire de texte, linéaire ou composé. Le candidat a le choix entre deux extraits d'œuvres écrites en français entre le XVI^{ème} siècle et aujourd'hui. La connaissance de l'auteur ou de l'œuvre n'est pas requise ; le candidat peut mobiliser d'autres références culturelles lorsqu'elles éclairent le texte. »

Le premier texte était extrait du roman de Victor Hugo, *Les Misérables*, I, 7, 3, publié en 1862 ; le second de *L'Emile*, de Jean-Jacques Rousseau (1762). Dans le premier, les candidats étaient confrontés à « une tempête sous un crâne », lorsque Jean Valjean, devenu M. Madeleine, s'interroge sur le bien-fondé de sa dénonciation au procès de Champmathieu, qu'on accuse à sa place. Quant au second passage, extrait du livre IV de *L'Emile*, il était centré, en général, sur le problème de la « subjectivité de l'historien », mais en particulier sur le rôle qu'on voulait attribuer à l'histoire dans la formation des hommes. Les candidats, cette année encore, avaient la possibilité de mettre diversement en valeur leurs qualités d'analyse et d'expression – particulièrement importantes dans cette épreuve.

Contrairement à l'an dernier où les deux textes avaient été à peu près également choisis, les candidats ont opté plus souvent pour l'extrait des *Misérables*, sans doute en raison de l'immense popularité du roman de Hugo, récemment encore adapté au cinéma. Le sens général des textes proposés a été compris. Les enjeux principaux ont été bien saisis, ce sont une fois encore les capacités des candidats à analyser avec précision les passages qui ont permis de distinguer les copies.

Une première remarque s'impose ici sur **l'attitude des candidats** face à des extraits un peu trop rapidement réduits à des questions conceptuelles. Un monologue intérieur (ou presque) romanesque, un extrait d'un traité d'éducation : les textes choisis cette année venaient d'univers très différents et portaient certes sur des aspects moraux et philosophiques. Tous les deux, on l'aura remarqué, appelaient cependant **une fine analyse de l'écriture de leurs auteurs**. Chez Hugo, la tentation de détourner les formes du monologue délibératif dans le

sens d'un plaidoyer *pro domo* s'appréhendait mieux grâce aux dédoublements, aux oppositions, à l'expansion de l'argumentation et à ses significations opaques (cette surenchère verbale peut en effet être lue comme une lutte contre un principe qui n'est pas monnayable, qui ne se *discute* pas : l'impératif éthique). Chez Rousseau, la forme de l'argumentation, soutenue par des interrogations rhétoriques, des images sciemment trouvées, le recours aux modalités de l'évidence ou le sens des formules, faisait pleinement partie de la thèse défendue par l'auteur.

Au-delà de leurs différences de nature, les commentaires littéraire et philosophique ne sauraient se passer d'une attention à la lettre des textes – sans que celle-ci soit pour autant excessive ! Comme le remarque un des membres du jury, un nombre non négligeable de candidats tente aussi une approche presque exclusivement « littéraire », et donc médiocrement porteuse, qui les mène à surinterpréter les moindres effets rhétoriques, aux dépens de l'explication philosophique proprement dite...

On l'a déjà dit l'an dernier, **la culture générale** a toute sa place dans cette épreuve, mais c'est toujours à condition de rester au service des effets mis en œuvre dans les textes. Un des correcteurs note que dans le cadre de l'explication philosophique, les candidats pouvaient être amenés à rapprocher les réflexions de Rousseau des travaux d'historiens. Malheureusement, rares ont été les copies capables de donner des exemples à la fois précis et justes : les repères chronologiques les plus communs semblent mal maîtrisés (confusion entre Napoléon et Napoléon III, confusion entre première et deuxième guerres mondiales ; les œuvres d'historiens célèbres lorsqu'elles sont évoquées le sont de manière fautive...). Plus grave peut-être, en commentant un texte tel que celui de Jean-Jacques Rousseau, très rares ont été ceux qui ont songé à se référer, à titre d'exemples, à tel historien antique, tel historien moderne ou contemporain. Les références à des faits ou des périodes historiques étaient elles-mêmes très pauvres et parfois simplistes (sur la Seconde Guerre mondiale et Vichy notamment).

De même déplore-t-on le fait que le texte de Hugo soit parfois envisagé *d'abord* comme une réflexion sur la nécessité de l'œuvre civilisatrice propre à la révolution industrielle pour faire reculer la misère. Si cet aspect est bien présent dans le monologue de Jean Valjean, il n'a pas un rôle directeur pour sa compréhension.

Si indispensables que puissent être les connaissances extérieures relatives à l'extrait choisi, elles doivent être utilisées avec discernement. Toujours à propos des *Misérables* certains candidats ont perçu la mauvaise foi du protagoniste, mais l'ont mise sur le compte du passé criminel du personnage, preuve que rien ne pouvait racheter cette « engeance malfaisante » – et de ce fait sont tout simplement passés à côté du roman (dont la connaissance n'était pas exigée, certes, mais un tel contresens sur *Les Misérables* est tout de même embarrassant). De façon générale, nous mettons à nouveau en garde contre les tentatives de commenter en fonction de connaissances générales sur les auteurs ou œuvres proposés, connaissances qui hésitent souvent entre le stéréotype et l'approximation. Les candidats qui tentent ainsi leur chance manquent l'objet de l'épreuve : commenter un texte, commenter *ce* texte, en s'aidant de tout ce que l'on sait par ailleurs, mais avec le souci constant de ne jamais négliger la singularité de l'extrait.

Le deuxième ensemble de remarques touche à **la méthode du commentaire**. Le libellé de l'épreuve laisse au candidat la possibilité d'analyser le texte de façon linéaire ou composée. Malgré tout, les membres du jury constatent de manière récurrente que le choix du commentaire composé aboutit à de meilleures copies pour le texte littéraire. C'est sans doute moins vrai du commentaire philosophique, dont on a pu lire de bonnes analyses linéaires, sensibles à la progression de l'argumentation. Au candidat, donc, de bien veiller à ce que la liberté du choix de la méthode ne se ramène pas à une solution – trompeuse – de facilité. A ce propos, trois correcteurs souhaitent attirer l'attention sur le fait que de nombreux commentaires font des textes choisis des « discussions » de problèmes qui sont ensuite abordés, dans les copies, de manière mécanique ou systématique. S'il est évidemment bienvenu d'identifier les enjeux – éventuellement polémiques – d'un passage, il est en revanche moins légitime de les analyser hors de leur déploiement narratif ou argumentatif. Dans les meilleurs des cas, cela aboutissait à des travaux proches de la dissertation, dont *L'Emile* devenait le principal exemple, et qu'on confrontait à d'autres auteurs, œuvres ou idées. Mais le plus souvent, notent les correcteurs, renoncer à restituer le déploiement en question, c'est renoncer à tenir compte du fait que le commentaire implique une proximité réelle avec le mouvement de la pensée de l'auteur.

Cette « liberté », complémentaire de la richesse des textes, implique cependant que quelques principes élémentaires soient respectés. Même si la plupart des copies sont désormais satisfaisantes sur ce point, nous insistons à nouveau sur le fait que *l'introduction* demeure nécessaire quelle que soit la méthode retenue. Elle doit permettre de construire les hypothèses de lecture qui guideront le commentaire et ce, en identifiant les caractéristiques pertinentes du texte. Rappelons qu'il est indispensable de formuler ces hypothèses, qu'on gagne même souvent à unifier sous la forme d'une problématique. Sans elle, le plan risque toujours de paraître arbitraire. Un des membres du jury note que les introductions sont très souvent expédiées comme une formalité inutile qui ne devrait déboucher que sur l'annonce d'un plan. Il regrette par exemple que ce qui tient lieu de « problématique » prenne souvent l'allure d'une question vague sans pertinence.

De même, la *conclusion* ne peut se réduire à une simple – mais fastidieuse – récapitulation de ce qui a déjà été dit ou annoncé. Si le commentaire s'ouvre idéalement sur un projet d'analyse, il se termine de façon convaincante par l'aboutissement de celui-ci, non plus sous la forme de remarques ponctuelles, mais en prenant de la hauteur. La capacité à terminer élégamment un devoir paraît au jury une qualité non négligeable au moment d'apprécier la copie.

Dans cette perspective, le jury déplore encore une fois **la fréquence de la paraphrase** dans les commentaires linéaires, qui se contentent de reformuler, voire d'expliquer le texte qui leur est soumis en « collant » d'aussi près que possible aux mots du texte – alors qu'une des qualités les plus importantes, dans la lecture littéraire comme dans le commentaire philosophique, est sans doute la capacité à prendre du recul face à des énoncés complexes, de façon à en saisir avant tout l'esprit. Autre problème, *le recours abusif aux champs*

lexicaux (on montre la présence de tel thème dans l'extrait... sans l'interpréter), *aux divers relevés de figures de style*, qui suggèrent que la richesse du texte se définit par sa quantité d'anaphores, de métaphores ou de connecteurs logiques, ou encore *aux registres*, autant de catégories pré-déterminées qui jouent certes un rôle dans l'analyse, mais qui ne doivent pas étouffer la singularité des passages proposés.

Pourtant, *les candidats confondent souvent la fin et les moyens du commentaire* : reconnaître le registre du texte, son mode d'énonciation (le débat d'idées, au XVIII^{ème} siècle, semble toujours attaché à l'émancipation de l'homme...; la délibération littéraire, chez Hugo, est forcément théâtrale, car liée au drame romantique), identifier le mouvement littéraire ou philosophique auquel il appartient (Rousseau et les Lumières, Hugo et le Romantisme ou ses variantes sociales) devient la finalité même de l'exercice, et entraîne un certain type de commentaire prêt à l'emploi, où les extraits sont appréhendés avant toute chose comme des émanations de leur temps et des formes qui sont supposées les porter. **Rien n'est plus étranger à l'esprit de l'épreuve que cette dérive formaliste et techniciste.** De la même façon, quand bien même la rhétorique à l'œuvre dans les passages gagnait à être mise en valeur, on ne peut que mettre en garde les candidats contre *l'intérêt tout relatif de la notion d'argumentation* qui en vient, dans certaines approches, à phagocyter la quasi-totalité de l'intérêt littéraire et à en donner une vision uniquement fonctionnaliste.

Dernière remarque, qui répète celle de l'an dernier, les lacunes liées à **l'expression des candidats**. Le jury rappelle avec fermeté qu'un bon devoir doit être écrit avec soin, dans *le respect de l'orthographe et de la syntaxe*. Trop de candidats oublient les accents, qui ne sont pas facultatifs. Les conjugaisons des verbes du troisième groupe, ainsi que leurs accords, sont de moins en moins maîtrisés. La ponctuation n'est pas suffisamment logique : elle ne doit être ni absente ni anarchique, tout simplement pour que l'on comprenne bien la phrase. Enfin, il est urgent de revoir la façon dont on coupe un mot à la fin d'une ligne, ainsi que l'orthographe de certains mots maintenant très souvent fautifs : « réthorique », « cahotique », « vraisemblabilité », « langage », « pied d'estale » (!), « hésitement », « therme », « voir/voire », « attrapper », « intéressant », « apparait », « satyrique ».

Un des membres du jury note également que quelques tournures reviennent d'une copie à l'autre : on met beaucoup en exergue, on « lui a fait changer d'avis », on « lui a empêché ». Et la notion grammaticale d'interrogation indirecte semble avoir disparu : majoritairement, on trouve l'équivalent de : « On peut se demander quelle ligne de conduite de l'homme de bien, Victor Hugo va-t-il dresser ? ».

On déplore enfin *la maîtrise insuffisante du vocabulaire*. A force de prendre un mot pour un autre, les candidats en viennent, petit à petit, à écrire des phrases qui signifient à leurs yeux autre chose que ce que le correcteur y comprend. L'écart entre le sens précis d'un terme et le sens dans lequel il est utilisé dans les copies tend ainsi à s'agrandir, aux dépens de la précision, voire de la justesse de la pensée. Enfin, on terminera en soulignant que les membres du jury regrettent l'usage désormais fréquent du terme « ressenti », à la place de

« sentiment », « expérience » ou encore « avis ». Ce mot est symptomatique de la subjectivité que certains candidats associent au commentaire, surtout littéraire : chacun, en somme, aurait un « ressenti » face aux textes, lié à sa sensibilité, à sa personnalité et qui légitimerait sa lecture – laquelle ne serait qu'une proposition parmi d'autres tout aussi valables. Est-il nécessaire de rappeler que l'écriture est loin de se réduire à un réflexe de cette sorte et qu'elle implique un travail sur l'expérience, dont la complexité fait toute la valeur ? Que le relativisme qui tend parfois à délégitimer le jugement sur les œuvres n'a pas cours dans cette épreuve où le jury prétend qu'il y a encore des lectures et des analyses meilleures que d'autres ?